

Des jardins abbé J. B. Université Laval

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (de décembre à mai) les vacances exceptées

L'ÉTUDIANT
 Affirmons nous!
 Organe de la Fédération Universitaire Laval
 ISAIE NANTAIS, directeur.

ABONNEMENT :
 Canada et États-Unis, . . . 1 piastre.
 Étranger, . . . 7 fr. 50.
 Il est strictement payable à l'avance.

L'HÉRITAGE

“Quelle conduite les Canadiens-français de Québec doivent-ils tenir pour aider les Canadiens-français d'Ontario”.

Lors des dernières élections en Ontario, M. Rowell fut soupçonné d'avoir des sympathies pour les Ontariens français. L'émoi fut grand. On parla de l'invasion des *Fench* avec l'horreur sacrée des gens de la Colombie britannique devant celle des Hindous. Des journalistes torontoriens et londoniens furent saisis d'un tel tremblement que leurs masques tombèrent, et les injures à l'adresse de notre race se mirent à ruisseler sous leurs plumes, se mêlant aux flots du whisky électoral.

Ces injures, quelques journalistes du Québec — moi, entre autres — les ont, dans le temps, relevées et traduites. Ce n'était certes pas dans le but d'éclairer leurs auteurs. L'opinion antifrançaise et anticatholique est, comme on sait, secrétée dans les méninges orangistes, et si une partie de l'Ontario anglais s'y rallie, c'est à cause de son ignorance et aussi de la crainte de l'électeur, qui est bien souvent le commencement de la bassesse. Non. S'il plut à quelques-uns d'entre nous de répandre ces insanités et de montrer par là combien nous-mêmes connaissons nos compatriotes d'autre origine, c'était pour détruire, une bonne fois pour toutes, l'absurde légende de la race supérieure: n'est-ce pas un Anglais, un vrai celui-là, Chesterton, qui nous apprend que la barbarie, c'est l'incapacité à comprendre autrui?

Donc, dans ce pays que nous voulons biethnique, malgré nos défauts et même ceux que nous nous prêtons gratuitement, — est-il besoin de le dire? — nous n'avons à rougir de rien. C'est l'évidence, mais c'est autre chose que de le faire comprendre aux Orangistes. Avant que nous fassions entrer quoi que ce soit dans ces têtes imperméables, nous aurons vu un chameau passer dans le chas d'une aiguille, car il n'est pas écrit que le chameau y mettrait de la mauvaise volonté.

Ne gaspillons pas notre encre en essayant de persuader les meneurs de la persécution. Ils se rendront lorsque le plus haut tribunal de l'Empire, dont les décisions sont appuyées par des *pollicemen*, aura statué qu'un père de famille a droit, chez lui et en payant, de faire apprendre sa langue à ses enfants. Mais pour cela il faut de l'argent: Donnons-en donc, suivant le conseil de M. Henri Bourassa, et portons notre cause à Londres.

En attendant, inutile de discuter. Aux articles dénonçant l'invasion française en Ontario, je ne connais qu'une réponse sans réplique, c'est celle d'un brave colon de la province de Québec, qui s'en alla s'établir dans Russell avec ses douze garçons. Ces hommes, qui ne s'inclineront que sur leur terre et devant Dieu, feront de la bonne besogne: *Crescite et multiplicamini*. Mais il leur faut des chefs. A Laval de leur en fournir, selon le vœu de M. Edouard Fabre-Surveyer.

Donnons aux Ontariens français de l'argent et des chefs. Voilà deux idées excellentes; elles n'ont — de mon point de vue — qu'un désavantage: c'est qu'on les ait exprimées avant moi.

Et puisqu'on ne fait l'honneur de me consulter, c'est sans doute qu'on attend de moi du nouveau. J'apporterai donc mon humble opinion à cette grave enquête. Mais, comme vous avez permis à M. Bourassa d'élargir la question et à M. Fabre-Surveyer de la rétrécir, permettez-moi de la détourner un peu.

Laval peut fournir des chefs; nous pouvons à peu près tous fournir de l'argent, mais il est un autre devoir auquel personne ne devrait se dérober. Et je voudrais exprimer cela sous forme de parabole.

Il y avait une fois une grande et noble famille qui avait légué à des fils lointains un héritage incomparable. Les hordes des inconscients et des jaloux ne tardèrent pas à se ruer sur une partie de ce domaine, que les héritiers défendirent avec la plus virile opiniâtreté. Or, pendant ce temps-là, leurs frères, ne redoutant aucun péril extérieur, vivaient nonchalamment sur l'autre extrémité du domaine, qu'ils laissaient aller à l'abandon, faute de soin: Les matériaux d'édification dont ils disposaient demeuraient inemployés et la rouille de la négligence envahissait les sècateurs, comme les herbes folles, le froment et les ronces, le beau jardin.

... Si nous ne voulons pas être ceux-là, honorons Sa Majesté la langue française. Parlons mieux; faisons plus encore: parlons bien.

Léon LORRAIN.

ÉLECTION

A une réunion régulière du "Comité de l'Étudiant", le 17 janvier courant, M. Edouard Asselin, E.E.D., a été élu unanimement rédacteur en chef de notre journal. En fait, M. Asselin occupait cette charge depuis le commencement du mois.

UNIVERSITÉ LAVAL

POUR LES ONTARIENS FRANÇAIS
 Sous les auspices conjoints de la Fédération Universitaire et du Cercle Laval A.C. J.C., il y aura, le mercredi, 27 janvier courant, à l'Université Laval, une conférence donnée par M. Henri Bourassa, au profit de nos compatriotes d'Ontario. Les dames sont invitées.

A NOS ABONNÉS

Vous rendriez à notre journal un fameux service si vous envoyiez immédiatement le montant de votre abonnement. Depuis le commencement de l'année, nous n'avons vécu que par nos seules ressources et notre caisse est vide.

LA DIRECTION.

FIÈRE ALBION!

Nous publierons, la semaine prochaine, une intéressante lettre d'un de nos amis du premier contingent canadien, qui nous écrit de Salisbury Plains ce qu'il a observé là-bas et ce qu'il pense de la conduite du peuple anglais durant la présente guerre.

LA POTICHE

A Madame M. . . .

Elle est petite, elle est menue, Haute du doigt, Ronde comme la jambe nue De quelque poupée ingénue Pareille à toi.	Il semble sous sa forme ancienne D'orbe trapu Que, petite amphore, elle vienne D'une jeune samaritaine De Lilliput.
Si fin le geste qu'elle cambre. Si sensuel, Qu'en ce joli soir de septembre Je trouve, sous ses reflets d'ambre, Un air cruel.	L'illusion en est complète, Car, en effet, Les couleurs de votre palette Décorent sa taille replète D'un art parfait.
Est-ce à plaisir qu'elle torture Mon cœur follet, Qu'elle taquine ma nature En m'offrant la miniature D'un fin mollet?	Elle apparaît sur ma corniche Comme un g-e-lot; Et je l'adore, ma potiche, Sachant bien qu'elle est le plus riche Des bibelots.
Et la pauvre est si petite Que j'ai grand peur: Et, craignant qu'elle ne s'effrite, Je n'ose mettre en son orbite Même une fleur.	Georges du VAL. Montréal, 16 septembre 1914.

PRUSSIENS!

Le sénateur Landry disait, au Monument National, lors de la soirée organisée pour venir en aide à nos compatriotes d'Ontario, qu'il était temps de savoir si la Confédération avait été, pour nous, un pacte honorable ou un piège d'infamie.

L'histoire des dernières années apporte à cette demande une réponse bien peu consolante. Les libérateurs de toutes les provinces — celle du Québec excepté — n'ont connu la langue française que pour lancer contre elle des décrets de proscription. Bannie d'abord des écoles du Nouveau-Brunswick, et après s'être vue ensuite refuser l'entrée de celles du Manitoba, et plus tard de celles de l'Alberta et de la Saskatchewan, elle est aujourd'hui forcée, dans Ontario, dans ses derniers retranchements, par le règlement 17, qui ne peut être soutenu par aucun motif pédagogique, et qui, de l'avis des autorités en droit constitutionnel, est la violation la plus flagrante qui ait encore été faite du pacte de la Confédération.

Cette mesure anti-française n'a d'autre raison d'être que l'étranglement du français et son expulsion définitive des écoles ontariennes. Ses auteurs ont bien mérité l'épithète de Prussiens que leur jettent à la face tous ceux que dégoûte, depuis longtemps, leur odieux fanatisme. Comme les Prussiens ont méprisé le traité qui garantissait la neutralité de la Belgique, ils ont foulé aux pieds toutes les clauses de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui leur faisaient un devoir de protéger les minorités. Entre Prussiens d'Europe et Prussiens d'Ontario la distance n'est que géographique. Ce rapprochement — je le sais — les fait hondir d'indignation. Pauvres malades, ils sont tellement gangrenés qu'ils ne peuvent plus se rendre compte de l'étendue de leur mal!

Prussiens, ils le sont pourtant par leurs paroles et par leurs actes. Ils n'ont plus d'anglais que le nom. Ils sont aux antipodes des principes britanniques, dont ils aiment tant à se réclamer. Prussiens, mais ils le sont par cette formule "One king, one Empire, one flag, one tongue" qu'ils ont toujours à la bouche et qu'ils ont emprunté de toutes pièces au césarisme germanique. Car les

disciples les plus fervents de l'impérialisme anglais ont toujours reconnu les droits des langues. Ils en encouragent même l'étude. C'est même un point d'orgueil pour l'Angleterre de couvrir de son drapeau une telle variété de langues. Jamais, au nom de l'homogénéité impériale, elle n'a songé à en priver un peuple, si petit soit-il, qui vivait sous sa tutelle.

Prussiens, ils le sont encore par leur système d'écoles publiques, faussement décorées du nom d'écoles nationales, où on ne leur a pas appris le respect du droit des autres. Les écoles publiques sont anti-britanniques. Elles sont une création américaine. Elles sont aussi prussiennes. Les écoles d'Ontario sont donc *prusso-yankees*, tant il est vrai qu'on peut chanter le *God Save the King* toute la journée, s'endormir roulé dans l'*Union Jack* et être tout de même bien éloigné des vrais principes britanniques.

La loi scolaire du Royaume-Uni ne connaît pas l'école publique. Elle est tellement imprégnée de liberté pour toutes les dénominations religieuses qu'elle a arraché à un bénédictin français ce cri d'admiration: "Les catholiques français sont en droit de se montrer jaloux de la liberté dont jouissent les catholiques anglais." (1)

La loi anglaise de 1902 reconnaît deux sortes d'écoles: les *provided schools* (écoles subventionnées) et les *non-provided schools* (écoles non-subventionnées). Les premières sont à la charge de l'administration; les secondes n'en relèvent que pour les réparations nécessaires, elles supportent seules les frais de construction ou d'agrandissement. L'enseignement religieux doit être donné dans ces deux sortes d'écoles. Il est réglé ainsi par une loi de 1870, appelée loi de Forster: dans les *provided schools*, il doit être donné au commencement et à la fin de chaque classe, de façon à laisser deux heures ininterrompues pour l'instruction des matières profanes; dans les *non-provided schools*, cet enseigne-

(1) La question scolaire dans les pays étrangers. Rapport présenté au 34e congrès des juristes catholiques, par von J.-M. Besse. *Questions actuelles*, t. CXII, p. 421, livraison du 13 avril 1912.

ment est donné conformément à la volonté du fondateur. (2)

Voilà comment, à la lueur des vrais principes britanniques, se règlent les problèmes scolaires!

Ontario, lui, préfère les régler à la prussienne!

Mais il faut se garder de pousser trop loin les comparaisons, d'abord parce que toute comparaison est odieuse et que celle-ci est odieuse... pour les vrais Prussiens.

Le Prussien en effet — sachons lui rendre cette justice — n'est pas un ignorant, et j'entends ici donner à ce mot le même sens que Crémazie attribuait au mot *épicier* dans cette lettre fameuse où il répondait à l'abbé Casgrain, qui se plaignait des *trésors d'ignorance* qu'il découvrait tous les jours chez ses contemporains.

Un ignorant, c'est tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie.

Ignorant donc l'avoocat qui n'étudie que les *pandectes* et les *statuts révisés* afin de se mettre en état de gagner une mauvaise cause et d'en perdre une bonne.

Ignorant encore le médecin qui ne cherche dans les traités d'anatomie, de chirurgie et de thérapeutique, que le moyen de vivre en faisant mourir ses clients.

Ignorant enfin tous ceux qui ne savent ou ne veulent pas savoir que ce qui peut rendre leur métier profitable. (3)

N'est-ce pas là un portrait fidèle de la société ontarienne, qui ne veut rien savoir, qui ne veut augmenter en aucun sorte le mince bagage qu'elle s'est acquis dans ses stages plus ou moins prolongés dans ses *public schools*, *high schools* et autres institutions analogues, et qui se croit avec cela appartenir à une espèce supérieure, qui ne regardera jamais d'assez haut le reste du Dominion. Son ignorance n'a d'égale que sa suffisance. Avec de tels éléments, on produira peut-être des légistes fameux, des médecins sans rivaux, des financiers et des commerçants habiles à tirer de gros dividendes, mais jamais une société patriotique — non pas comme on l'entend dans les officines où tout se mesure tant du pouce carré — mais dans la grande et noble acception du mot.

Certes le Prussien est un arrogant, mais il n'atteindra jamais, quoi qu'il fasse, le degré de satisfaction insultante de ces êtres supérieurs qui vous répondent en vous regardant de travers: "I don't speak french." C'est que, voyez-vous, il a de la culture, je ne parle pas de la *kultur*, qui s'est déteinte sur d'autres Prussiens, qui n'ont jamais su un mot de la langue de Goëthe. Ceux-là ont déjà eu assez d'apprendre leur jargon yankee, dans lequel Shakespeare et Milton auraient peine à reconnaître la langue qu'ils ont dotée de tant de chefs-d'œuvre.

Abuser de la faiblesse des femmes et des enfants, tuer des vieillards sans défense, décréter le patriotisme des autres punissable de mort, bombarder les cathédrales, mutiler les objets d'art, telles sont les atrocités coutumières de la *kultur* prussienne. Genséric et ses Vandales peuvent être fiers de leurs descendants!

Mais il est une chose que la *kultur* a jusqu'ici respectée, et c'est la langue des peuples conquis.

Dans Ontario, dans une province qui se vante d'être la plus britannique de l'Empire, en pleine paix — la guerre peut souvent expliquer certains excès — dans un pays où il n'y a ni race conquérante, ni race conquise, mais où toutes deux sont égales, d'une égalité consacrée par les lois, on peut assister tous les jours au spectacle d'une majorité, confiante dans sa force, cherchant traitreusement, sournoisement, à arracher la langue d'une race qu'elle s'était solennellement engagée à respecter. Certes Bismarck avait déjà dit: "La force prime le droit", mais c'était aux seuls ennemis de sa patrie que le chancelier de fer réservait l'application de sa maxime brutale. Dans Ontario, on voudrait l'appliquer aux enfants du pays.

Kultur pour *kultur*, j'aime encore mieux l'autre!

Guillaume et ses uhlands n'ont pas encore, que je sache, interdit l'enseignement du français dans les écoles de l'

(2) *Idem*, pp. 422-23.

(3) Lettre écrite par Crémazie à l'abbé Casgrain, le 10 août 1866.

Belgique conquise, pas plus que ses *statthalters* impériaux ne l'ont proscrit dans les écoles d'Alsace-Lorraine après quarante-quatre ans de conquête. Et j'ai ici la loi scolaire de ces provinces pour prouver ce que j'avance. Je la cite en entier telle qu'elle fut exposée au 31e congrès des juristes catholiques par von J.-M. Besse dans un rapport publié dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit* de février 1912 et reproduit ensuite dans les *Questions actuelles* du 13 avril de la même année. Les esprits droits compareront.

Les écoles d'Alsace-Lorraine sont régies par une loi dictatoriale passée le 12 février 1873, et qui contient les quatre articles suivants:

Article premier.—L'enseignement primaire et secondaire est placé entièrement sous la surveillance et la direction de l'Etat.

L'autorisation de l'Etat est requise:

1o Pour exercer la fonction d'enseigner;

2o Pour ouvrir une école;

3o Pour nommer un instituteur ou un professeur.

Toute école peut être fermée par l'autorité civile, lorsqu'elle ne répond pas aux conditions et au programme de l'Etat.

Deuxième article. — Quiconque fait profession d'enseigner ou ouvre une école sans l'autorisation de l'Etat encourt une amende, qui peut excéder ou qui peut s'élever jusqu'à 100 thalers (72 piastres environ).

Troisième article. — Ceux qui ont obtenu en vertu de l'article 25 de la loi du 15 mars 1850 (loi Falloux, sur l'enseignement libre) la liberté d'enseigner ou d'ouvrir une école devront, pour continuer à enseigner ou pour conserver la dite école, obtenir une nouvelle autorisation...

Quatrième article. — Le chancelier impérial est autorisé à établir des règlements pour l'examen et la qualification des maîtres, pour l'organisation et le programme des écoles, pour la LANGUE D'ENSEIGNEMENT et pour les matières d'enseignement obligatoire pour les examens de tous genres que les élèves devront subir. (4)

En vertu de ce dernier article le chancelier allemand publia, le 4 janvier 1874, une ordonnance permettant l'enseignement du français dans toutes les communes d'Alsace-Lorraine où il était la langue générale ou presque générale. Cet enseignement fut de plus toléré dans une partie des classes de certaines villes. Cette ordonnance a été reproduite par le *statthalter* impérial, qui remplaça le chancelier dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine dans la loi constitutionnelle de 1911, qui était encore en vigueur lors de la déclaration de la guerre. (5)

Ainsi donc, en 1914, sous le régime prussien, sous le règne de Sa Majesté Impériale Guillaume II, le français était enseigné dans VINGT-CINQ communes d'Alsace et DEUX CENTES communes de Lorraine. De plus l'enseignement religieux s'y donnait en français. Dans toute l'Alsace-Lorraine, l'enseignement religieux se donnait dans la langue maternelle. (6)

En Ontario, dans le même temps, sous le drapeau britannique, qui couvre toutes les libertés, même celles despires fanatiques, le français, langue officielle, dont l'existence est garantie par les traités, ne peut être enseignée au gré des caprices de l'inspecteur en chef et du département de l'Instruction publique. Une école n'est bilingue que si elle a été déclarée telle par l'inspecteur en chef. Ainsi une école bilingue aujourd'hui ne le sera pas demain, si tel est le bon plaisir de M. l'inspecteur. Il y a eu des cas typiques. Prenons, entre mille, celui de Green Valley que racontait le sénateur Belcourt.

Green Valley est un arrondissement scolaire où sur 66 enfants en âge de fréquenter l'école, 49 sont d'origine française et 17 d'origine anglaise. Si Green Valley eût été en Alsace-Lorraine, l'enseignement du français eût été permis sans aucune discussion, puisque c'était

(4) *Questions actuelles*, t. CXII, pp. 426-27.

(5) Cf. *La nouvelle loi constitutionnelle d'Alsace-Lorraine*, par l'abbé Wetterlé, *Le Correspondant*, 10 juin 1911, p. 846.

(6) Cf. Henri Bourassa, *Conférence sur l'Alsace-Lorraine*, le *Devoir*, 13 novembre 1914.

la langue presque générale. Mais Green Valley est en Ontario et l'inspecteur en chef déclara que l'école ne pouvait être bilingue parce que la langue française n'y prédominait pas. Et le département de l'Instruction publique saisi de l'affaire lui donna raison.

Je m'adresse maintenant aux lecteurs de bonne foi, à tous ceux qui ont appris à raisonner ailleurs que dans les officines jingoes et les loges orangistes, quel est le meilleur régime, celui où l'enseignement du français se donne par le seul effet de la loi, sans aucune tracasserie administrative, ou celui où il est soumis au caprice des inspecteurs et des gouvernements et au degré de sympathie qu'ils peuvent avoir à son égard. Lequel des deux est le moins prussien?

Le Prussien n'est pas un puritain; il n'est donc pas un hypocrite. Il y a d'ailleurs entre la religion de Luther et celle de Guillaume d'Orange une différence marquée. Elles créent deux mentalités bien différentes.

Le Prussien — et c'est un trait remarquable de son caractère — n'a pas l'indignation facile, il n'affecte pas de faux airs de piété. Il est franc, d'une franchise parfois déconcertante.

J'aime mieux tout de même cette franchise brutale du chancelier allemand disant, au grand scandale de l'ambassadeur d'Angleterre, que le traité garantissant la neutralité de la Belgique a pour lui la même valeur qu'un chiffon de papier et qu'il passera outre, ou celle encore de ce général allemand écrivant sous sa signature dans un journal de Berlin: "Eh! bien oui, nous sommes des barbares, nous nous en faisons gloire, et nous détruirons, s'il le faut, toutes les cathédrales, et toutes les oeuvres d'art, qui se trouveront entre nos canons et ceux de l'ennemi", que l'attitude hypocrite de tous ces Tartuffes ontariens.

Où, j'aime mieux cela que les paroles auteluses d'un premier ministre protestant, de ses bonnes intentions envers les Canadiens-français, alors que le projet infâme qui devait les étrangler était déjà sous presse, ou celles encore de ce magistrat de Toronto disant en plein tribunal: "Nous ne voulons pas vous empêcher de parler français, nous voulons, vous en défendre l'enseignement à l'école." Car je crois avec Pascal qu'il est mieux de se voir tuer brutalement par des gens emportés que de se sentir poignarder consciencieusement par des dévots.

Georges COURRIERES.

L'ESPRIT ALLEMAND

Une divette de café-concert raconte à un journaliste — comme si ça pouvait l'intéresser! — qu'elle a un chapeau pour chaque jour de l'année.

Ca fait 365 chapeaux par an, se dit le journaliste, et même sans compter les années bissextiles.

Et, en mettant les chapeaux à 200 francs l'un dans l'autre — où est le temps où, dans le théâtre de Dumas, une femme qui consacrait 60 francs à l'achat d'un chapeau était tenue pour prodigue! — à 200 francs, 365 chapeaux représentent 73,000 francs par an.

A cette constatation se borne l'article du journaliste français.

Mais cet article tombe sous les yeux d'un journaliste allemand.

Aussitôt, il s'élève contre la folle prodigalité des Français, 73,000 francs par an pour des chapeaux! Quel scandale! Malheureuse France! Babylone moderne! Comment, pour peu qu'on ait le sens des générations — et les journalistes allemands n'en sont jamais dépourvus! — comment ne pas conclure qu'un pays pareil n'est pas destiné à devenir la proie d'un peuple fort, grave, vertueux, comme sont les Germains!

Tel est l'effet produit sur nos voisins par la déclaration de la divette.

Chez nous, on se sera contenté de hausser les épaules... ou d'émettre un doute.

Mais le doute et l'ironie, ce sont des formes de la pensée que les Allemands nous prendraient moins facilement encore qu'une province.

(De "La Lanterne").

Dans l'intérêt de tous

On se plaint souvent que les étudiants de Laval ne savent pas se donner la main pour protéger leurs intérêts communs, pour soutenir leurs plus utiles entreprises. Et l'on a raison, dans une certaine mesure.

Un exemple topique de ce fait, entre tant d'autres, c'est le peu d'encouragement accordé par les étudiants au café tenu spécialement pour eux, à l'université même.

Le buffet-Gagnon est reconnu aujourd'hui pour l'un des meilleurs, sinon le premier du genre à Montréal. Le menu y est toujours varié, abondant, le service prompt, les mets bien choisis et proprement apprêtés et — ce qui est considérable pour des étudiants — le tarif très modeste. Le buffet-Gagnon s'impose si bien que plusieurs étrangers distingués y prennent régulièrement leurs repas et que des gourmets reconnus en proclament la haute valeur.

Pourquoi tant d'étudiants vont-ils porter leur argent aux cafés chinois, italiens, grecs, de beaucoup inférieurs au buffet-Gagnon et souvent d'une malpropreté manifeste?

Nous ne voulons pas faire de longues considérations à ce sujet. Disons simplement que le buffet-Gagnon ne peut subsister longtemps si les étudiants ne l'encouragent pas davantage et que sa disparition serait un dommage considérable pour nous et pour la Fédération Universitaire, dont les revenus, si minimes déjà, seraient diminués du loyer de la salle occupée par Gagnon.

Que tous prennent leurs repas au buffet-Gagnon et y amènent leurs amis de l'extérieur. Nous avons besoin d'un café à l'université. A nous de conserver celui que nous possédons.

ETUDIANT.

DANSE

Chez le Professeur Lacasse, 426 Saint-Hubert.—Tél. Est 1386

Le nouveau "One step", la nouvelle "Hésitation", la "Maxis", le "Horse trot", enseignés aux étudiants pour \$3.00.

Cours de commençants: prix spéciaux pour étudiants.

J. A. DUFAULT

distingué chef de l'orchestre universitaire, offre à tous les étudiants, à des prix excessivement bas, des habits du dernier goût; prend les mesures et essaie à domicile ou à l'Université.

1735 Parc Av. Tél. Saint-Louis: 2638.

Tél. Est: 1798. Ouvert le soir

F. M. CURRAN

CHAPELIER

2 MAGASINS: 352, Sainte-Catherine Est, 104, Ave. Mont-Royal Est.

UN SEUL PRIX: \$1.50

Bienvenue aux étudiants

Casgrain & Charbonneau

PHARMACIENS EN GROS

187, Rue Amherst

MONTREAL

Produits chimiques, Extr. fluides, Pilules, Tablettes, Articles en Caoutchouc, etc. Instruments de chirurgie, tables d'opérations et accessoires

E. Ladouceur, E.E.D.

Deux habits de gala, à vendre pour ne pas dire à donner.

Se rend tous les jours, à l'Université Laval.

Je vois tes yeux...

(Inédit)

Je vois tes yeux, les yeux profonds comme une eau claire.
Oh! laisse un peu que mes lèvres s'y posent,
Car mes lèvres ont soif de boire leur lumière.

Si nous voulons vivre des jours heureux,
Vivons des jours limpides et clairs comme tes yeux.

* * *

Je vois la bouche, ta petite bouche rose.
Oh! laisse un peu que mes lèvres s'y posent,
Car ma jeunesse papillon aime les roses.

Si nous voulons vivre la joie au coeur,
Tâchons que notre vie ait la beauté des fleurs.

* * *

Je vois tes yeux, je vois ta bouche, je te vois,
Et je suis fou de l'étrange folie
Des jeunes amoureux pour la première fois.

Oh! si tu veux que nous aimions la vie,
Et si tu veux que nous soyons heureux toujours,
Soyons des fous qui croient au bonheur de l'amour.

BLASE.

UNE RÉOLUTION

On nous communique la résolution suivante, avec prière de la publier. Étant ainsi faits, que nous pourrions tout sacrifier pour ne pas désobliger notre prochain, nous laissons passer cette pièce, malgré sa forme rachitique. Ajoutons, pour nous montrer aimables à l'égard du "groupe d'étudiants" qui a pris l'initiative de cette résolution, que ses remarques nous paraissent justes.

(NOTE DE LA REDACTION).

* * *

Résolution à l'effet d'empêcher les interpellations faites par les étudiants aux personnes qui assistent aux séances qui se donnent à la salle des promotions.

CONSIDÉRANT QUE dans les séances publiques à la salle des Promotions notamment—les interpellations directes de la part de la gent étudiante aux assistants qui viennent du dehors, aux jeunes garçons et aux jeunes filles surtout, sont une cause de gêne considérable pour ceux-ci et contribuent à nous déprécier dans leur esprit,

UN GROUPE D'ETUDIANTS propose que le PRESIDENT DE LA FEDERATION UNIVERSITAIRE SOUMETTE à tous les ETUDIANTS la résolution suivante avant la conférence du 29 janvier prochain, SAVOIR :

a) Qu'il n'y a nulle objection à ce que les étudiants, dans la Salle des Promotions continuent à s'interpeller de galerie à galerie et de faire la figure la plus joyeuse possible.

b) Mais que le fait de détourner ces plaisanteries vers le parquet, d'interpeller les étrangers, les jeunes demoiselles seules ou accompagnées de jeunes garçons, étudiants ou autres, est une cause de gêne considérable pour les gens de l'extérieur et est de nature à nous déprécier auprès d'eux.

EN CONSEQUENCE, les étudiants doivent s'en abstenir ABSOLUMENT. Le motif de cette dernière observation, c'est que les étudiants accompagnant des jeunes filles sur le parquet ne sont plus là comme ETUDIANTS, mais comme membres de la SOCIÉTÉ.

(Signé)

"UN GROUPE D'ETUDIANTS".

FATALEMENT

Tout, dans la vie urbaine,
persuade le célibat.

E. FAGUET.

—“Je veux être aimée”, soupire la jeune fille normale.

—“Non; ce n'est pas là ce que tu

veux”, reprend la féministe. “Tu veux ce que dois:

1o Prouver au monde que la maternité est une servitude dont la femme doit s'affranchir;

2o Employer tous les instants à la destruction de la propriété.”

—“Tu veux rester fille”, dit le célibataire, “pour me permettre, dans ma garçonnière, d'équilibrer mon budget, en dépit du coût, qui va croissant, de la vie.”

—L'Ecole: “Tu ne peux pas être aimée; tu dois gagner deux cents piastres par année, toute la vie, à pêcher la jeunesse par ton noble exemple.”

—“Tu ne devrais pas courir le risque d'être aimée! L'amour est insipide, incolore, inodore”, dit le médecin.

—“Non-sens”, chante le poète. “Comment peut-on vouloir encore l'amour, quand tous mes poèmes n'ont pour thème que le merveilleux?”

—“Ce n'est pas nécessaire, je vous l'assure”, écrit le romancier. “Mes personnages ont tous divorcé.”

—Et le monde: “Tu—veux être aimée! C'est évidemment un vulgaire appel de la chair! Et dans une personne d'apparence si innocente!”

“Je veux être aimée”, persiste la jeune fille, dans un sanglot. “Mon âme essulée ne trouvera-t-elle jamais une âme soeur?”

Un vieillard s'amène.

—“Je suis le seul qui reste”, dit-il. “J'accepte de surmonter tous les préjugés, même ceux déguisés du nom de principes. Me permettez-vous de vous aimer?”

—“Il semble n'y avoir rien de mieux à faire”, dit la jeune fille.

POINTE-SECHE.

PENSÉES

On finit toujours par s'apercevoir par quelque endroit de l'utilité des institutions anciennes les plus décriées.—E. FAGUET.

* * *

La famille crée la cité; la cité crée la société; la société crée la civilisation; la civilisation remonte vers sa première source pour la tarir.—E. FAGUET.

* * *

Les affaires politiques vont d'autant mieux qu'on parle moins.— G. GAMBETTA.

* * *

La douleur est un siècle et la mort un moment.—GRESSET.

Ce Journal est publié par la Fédération Universitaire, Isaie Nantais directeur, Université Laval, 185, rue Saint-Denis. Imprimé à l'Imprimerie Populaire, (limitée) 43 rue Saint-Vincent, Montréal.

ON DEMANDE des FOURNISSEURS

(Tailleurs, coiffeurs, libraires, forgerons, etc.)

Clientèle : 750 dandys

S'adresser : 181, RUE SAINT-DENIS

Demander ISAIE NANTAIS

LE DEVOIR

est le journal préféré des étudiants et de leurs amis, parce qu'il publie les meilleurs articles littéraires et politiques, comme aussi toutes les nouvelles.

Le DEVOIR peut être lu par tous les membres de votre famille.

EN "20 ANS" RENTIER

LA MUTUALITE DE RENTE constitue l'école de la FRATERNITE, le chemin de L'AISANCE, le couronnement de L'EPARGNE, et le gage assuré de la SECURITE et de L'INDEPENDANCE.

LA Caisse NATIONALE D'ECONOMIE

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria Chap. 93 administrée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal SEULE réalise ce type parfait de la mutualité intégrale. HOMMES, FEMMES, ENFANTS de tout âge peuvent y appartenir, il n'en coûte

QU'UN SOU PAR JOUR.

Demandez des renseignements et venez vous inscrire en vous adressant à

ARTHUR GAGNON, administrateur

296 Boulevard Saint-Laurent.

Monument National, Montréal

FOURRURES ÉTUDIANTS DE LAVAL

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal

FONDEE EN 1816

Bureau-Chef et 14 succursales à Montréal.

DIRECTEURS: Hon. J. Ald. Oulmet, Prés.; Hon. Robert Mackay, Vice-Prés.; R. Bolton, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, G. N. Moncel, Hon. Chas. J. Doherty, Hon. Sir Louis Gouin, Donald A. Hingston, M.D.; C. W. Molson.

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celles de tout s les banques) DONNE TOUTE LA PROTECTION POSSIBLE à ses déposants.

ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les Épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis, et des classes ouvrières industrielles et agricoles et d'en faire un PLACEMENT SUIR.

DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'Épargne. Intérêt alloué sur les dépôts au plus haut taux courant.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPÉRANCE, Gérant.

LA

BANQUE ROYALE

DU CANADA

Incorporée en 1869.

Capital autorisé \$25,000,000
Capital payé 11,560,000
Fonds de réserve 13,500,000

"L'ETUDIANT"

EST EN VENTE AUX DEPOTS SUIVANTS

LE RESTAURATEUR DE LAVAL, Université Laval
LIBRAIRIE SAINT-LOUIS, 288, rue Sainte-Catherine Est
DEOM & FRERE, 71, rue Sainte-Catherine Est
J. PONY, 370, rue Sainte-Catherine Est
MAISON BOLTE, 46, Sainte-Catherine Est
BRUNEAU & MARTINEAU, 126 Saint-Denis
L'ARCHEVEQUE & LANGEVIN, 8 rue Saint-Jacques
MATHLOUX & FRERES, 252 Saint-Denis

"LE PHOTOGRAPHE CONNU"

Bureau, Est 5556
Téléphones: Res., Est 229



249, SAINTE-CATHERINE EST,
près Sanguinet

Nous possédons tous les clichés de la maison
Dumas, depuis 20 ans.

FOURRURES

EN GROS ET EN DETAIL

Nous invitons toute personne et tout étudiant ayant besoin de fourrures pour cet hiver à venir examiner les jolis modèles que nous exposons dans nos salons.

Étudiants achetez vos bérêts

— CHEZ —

Chas. Desjardins & Cie

LIMITEE

130, RUE ST-DENIS, 130

Habits de "Gala" A LOUER

Spécialité chez le tailleur fashionable

Marc A. BRODEUR

13, NOTRE-DAME EST

TÉL. MAIN 1881

Je loue, je vends et j'achète des habits noirs. J'échange aussi pour un habit neuf un habit devenu trop petit, mais encore en très bon ordre. J'ai toujours un assortiment complet de ces habits pour toutes les occasions où l'habit noir est de rigueur : soirées, bals, banquets, mariages et funérailles.

Chapeaux de soie (hauts de forme) à louer. N'oubliez pas de me garder votre commande pour votre prochain complet.

LIVRAISON PROMPTE A DOMICILE

Tél. Bell Est : 1584

Chas. C. deLorimier

Fleurs naturelles et artificielles.

250, rue St-Denis, 250

MONTREAL.

SPECIALITE : Tributs floraux et funéraires.

BRUNET J. et C. & CO.

PLOMBIERS

Fournisseurs de la "Maison des Etudiants"

223 Saint-Laurent

Tél. Est 1853

LA DERNIERE PAGE!

CHRONIQUE

SOUFFRANCE ET IRONIE

A Mlle A... S...

Vous voulez, mademoiselle, que je vous suggère un remède contre la souffrance, contre la lassitude qui pèse sur votre âme depuis longtemps. Jadis, dites-vous, vous avez cru au bonheur, à l'amour, au dévouement, à toutes les illusions qui bercent une âme de vingt ans. Mais l'amour ne vous a apporté que désenchantement, le bonheur vous apparaît comme la plus éthérée des chimères, et vous ne rencontrez dans la vie que mensonge, égoïsme, vanité, bassesse...

Et votre âme ardente, avide de tendresse, de dévouement, de beauté mystique, éprouve à certaines heures une étrange soif d'infini, se sent étouffée dans ce monde borné, bas, vilain, et meurt de ne pouvoir s'envoler dans la vie de ses rêves.

Dans une âme comme la vôtre — âme de poète essentiellement — il est impossible d'éteindre la souffrance. Votre âme en est pétrie et, sans doute, vous vous surprenez parfois à aimer votre souffrance, si amère soit-elle, parce que vous sentez bien qu'elle est comme une partie constituante de votre être.

Mais il est pour vous un moyen de la subir moins péniblement et de vous venger innocemment de la vie ingrate et mauvaise: c'est de cultiver l'ironie — l'ironie discrète, subtile, intarissable, qui vous fait sourire même à vos heures de plus intense souffrance.

Il y a dans tout, dans les personnes, dans les événements, dans les gestes les plus édifiants, un peu et souvent beaucoup de ridicule, un côté qui prête à rire. En sorte que, avec un peu de philosophie et d'observation, — et je sais que vous n'en manquez pas, — on peut acquérir facilement l'habitude de l'ironie.

Du reste, sans le paraître aux yeux des personnes qui ne vous connaissent pas bien, vous êtes une ironiste avertie. Gardez cette teinte de votre caractère. Continuez d'envelopper votre souffrance de ce léger voile d'ironie délicate, presque imperceptible, qui le plus souvent demeure dans votre âme.

Ainsi, à côté de votre souffrance, vous nourrirez un peu de gaieté.

Paul RAYMOND.

Nos intellectuels

Avant l'audience, dans une des salles du Palais, réunis par petits groupes, curieux, témoins et avocats conversent à voix haute. Dans un coin de la salle, quelques "savants confrères" parlent littérature. Un gros "maître", écrasé sur ses pattes courtes, et portant sur de massives épaules de tâcheron une large tête où brille un crâne nu et luisant, dirige la conversation. "Lorsque Brunetière vint à Montréal, dit-il, en enflant la voix, je lui fis une visite. Au cours de la conversation que nous eûmes alors (prononcez alors), je constatai que nos appréciations sur quelques écrits vains différaient sensiblement." — "A propos de Balzac, continua le "savant maître", nos dissensions furent plus profondes, et même j'attaquai de mon mieux sa façon de juger l'oeuvre du "grand romancier.—Eh! bien, mes chers amis, le croirez-vous? L'année suivante, Brunetière, de retour en France, publiait son volume sur Balzac, et j'avais le plaisir de retrouver sous sa plume, "exposé et soutenu par lui, le jugement que j'avais, moi, qui vous parle, défendu du contre lui, un an plus tôt."

Et après un silence, philosophe, il ajouta: "Ces grands hommes, vous savez, ils acquièrent bien souvent leur renommée de penseurs illustres aux dépens des gens qu'ils pillent."

De profonds soupirs furent poussés et puis ce fut silence.

Et tout cela se passait bel et bien en notre ville de Montréal, où l'on se plaint quelquefois de la valeur de nos "intellectuels".

Engène AUBERT.

LES SPORTS

LAVAL vs. NATIONAL

National, 5; Laval, 1.

Le résultat de la partie de lundi dernier à l'Aréna, ne peut pas être considéré comme la mesure de la force de nos équipiers. Laval a tenu bon pendant la première période, quoique loin de sa forme du lundi précédent, et ce n'est qu'à la fin de la deuxième période, que nos joueurs se sont relâchés et même découragés, en permettant à leurs adversaires de compter à plusieurs reprises.

Laval n'a pas joué avec ensemble. Il y a déjà longtemps qu'on le répète, le jeu individuel n'aboutit jamais aux victoires suivies, et il est bien inutile de persister à l'utiliser. Certains équipiers, ne veulent en démordre, et ce serait une très grande charité, que de le leur faire savoir.

Une autre faute considérable, qu'on a cru remarquer lundi, c'est le peu de jugement apporté dans l'emploi des substituts. Je mentionne ce point, car après la partie, l'entraîneur du Laval a avoué qu'il ne connaissait pas les joueurs. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à des résultats favorables et c'est une lacune à combler.

Il ne faut pas se décourager, cependant. Laval a de bonne étoffe et je suis convaincu, qu'avec un peu d'assiduité aux exercices, on obtiendra de bons résultats.

Lundi prochain, nous aurons McGill, comme adversaires, pour la seconde et dernière fois cette année, et il nous faut une autre victoire. McGill sera sans doute en meilleure condition qu'à la dernière rencontre, et l'on peut s'attendre à une joute contestée. Rendons-nous en foule à l'Aréna, et encourageons nos équipiers.

PREMIERE PERIODE

Les deux équipes se craignent, et les joueurs sont plutôt timides. Lajoie prend le disque, près de ses buts, fait une belle course, et tire sans pouvoir compter. Il s'en suit une série de montées et descentes, qui ne rapportent aucun résultat. Soudain Laurendeau (qui, soit dit en passant, devrait figurer dans l'équipe de Laval) reçoit une passe devant les buts et sur un beau lancé compte le premier point pour National.

Laval ne se décourage pas. Lajoie, Labrecque, Guévremont, et Gaudet tour à tour, font des efforts pour égaliser les chances, mais Maltais a l'oeil ouvert. Les avants du Laval manquent de précision, et ne s'entendent pas. Clément, compte de nouveau pour National, et la première période se termine. Le National a l'avantage, 2 à 0.

SECONDE PERIODE

Gatineau remplace O'Sullivan, et on s'attend à un jeu plus effectif. Ledue et Chamailard, aidés de Laurendeau, font de beau travail pour National. Lajoie assiège les buts de Maltais à plusieurs reprises, et il est enfin récompensé. Laval a compté son premier point, et la confiance renaît chez nos joueurs.

Les attaques se font avec un peu plus d'ensemble. Panneton joue une bonne partie dans les buts et fait de beaux arrêts. On travaille ferme pour égaliser les chances, mais les avants du Laval tirent de trop loin, ou plus souvent à côté des buts. Guévremont, passe la rondelle, devant les buts du National, mais il n'y a personne pour la recevoir. Chamailard exécute de belles courses. Le jeu individuel gâte les chances du Laval, et Laurendeau compte de nouveau pour National.

Profitant du découragement de nos joueurs, le National se multiplie, et enregistre deux autres points.

Panneton joue de malchance, et il laisse passer deux coups faciles, qu'il aurait arrêtés en toute autre occasion. La partie se termine avec National, 5; Laval, 1.

Nos porte-couleurs, ne se sont pas rendu justice, pendant la fin de la deuxième période, et le résultat réel aurait dû être 2 à 1 seulement, en faveur du National.

Pour compléter le programme de la soirée, McGill a vaincu Shamrock, 5 à 3, et M.A.A.A. a pris sa revanche sur Victoria, 3 à 2.

Voici l'alignement :

LAVAL.	NATIONAL.
Panneton	Buts Maltais
Labrecque	Points Ledue
Lajoie	Couverts Chamailard
Ponbriand	Avants Laurendeau
Guévremont	Avants Furlong
O'Sullivan	Avants Clément

Substituts—Laval: Gaudet, Badeau, Gareau, Caisse; National—Young, Lavigne, Lavigne, Lavallée.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.
National	1	0	1
Victoria	1	1	0
M. A. A. A.	2	1	2
Laval	2	3	0
McGill	1	3	2
Shamrock	0	5	0

A quoi rêvent les jeunes filles

Ninon nous en dit quelque chose, cette semaine. D'autres viendront qui vont parler, elles aussi. Allez donc imaginer tout ce qui trotte de rêve dans la tête d'une femme!

Nous le savons généralement trop tard... quand la bêtise est faite... quand l'amour est venu!

J'ai encore sous les yeux cette scène pénible qui m'a décidé de chercher à connaître à quoi rêvent les femmes.

J'ai vu... non, je ne le dis pas. Isaïe m'en voudrait. Et j'ai peur de sa colère, tout comme lui craint l'amour maintenant. Jeunes filles, vous l'avez fait souffrir! Dites-lui donc vos rêves! Dites-lui, voulez-vous?

Vous le consolerez peut-être?...

Venez lui dire tout de suite, la semaine prochaine!

HERMANN,

de Hermann et Dorothée & Cie. Montréal.

être enlevé! Si ma pauvre tête que je voudrais appuyer bien lourde sur votre épaule, vena à vous paraître demain vide et légère! Si vous alliez vous fatiguer tantôt de la folle petite personne que je suis toute! Et si, plus tard, lorsque par hasard, mes yeux rencontreraient les vôtres, ils n'y trouvaient plus qu'une indifférence hautaine et glacée!

Et j'ai eu peur.—Justement à cette minute, une petite toux bien discrète est montée à mes lèvres tremblantes.

—Et j'ai été possédée par ce désir étrange de mourir poitrine, pendant que sous m'aimiez encore un peu,—"beaucoup", n'avez-vous dit.

J'ai rêvé de m'éteindre, tout doucement, dans la grande chaise parlée avec vous, quand la nuit silencieuse descendrait sur la rue toute blanche de neige. Tandis que dans l'ombre indécise et vague, les grelots des attelages d'hiver tintaient bien doux, bien doux...

—Si l'on savait, grand Dieu! tout ce qui passe par la tête des petites filles de vingt ans!!!

NINON.

Ce 12 novembre 1914.

"Vies parallèles des grands hommes"

(Extrait)

La guerre a du bon: elle donne aux fortes personnalités l'occasion de se détacher du vulgaire.

Aujourd'hui deux hommes sont en vedette, un mort, Napoléon, un vivant, Sam Hughes.

Le Larousse comparerait le premier, militairement, au grand Alexandre ou à César, il le traite de plus d'écrivain remarquable, de politicien, retors et économiste pratique.

Voici des exemples, que des études personnelles me permettent de vous citer:

Quelqu'un demande à Napoléon ce qui pèse le plus dans la balance des victoires et lui de répondre: — "Trois choses: de l'argent, de l'argent, de l'argent"; un autre veut connaître la source du courage militaire, Napoléon désigne une marmite, si on l'interroge sur son arme de choix, il montre une excellente paire de bottes.

Mais pourquoi reprocher à notre unique génie, Sam H. de se mettre, au figuré, les pieds dans les plats aussi souvent, de les mettre, au propre (il y a des fromages qui sentent plus mauvais), sur sa table, au jour de ses réceptions?

Il se montre simplement l'émule de Napoléon, soldatesquement, en rendant hommage aux chaussures, mais son supérieur en économie politique, puisqu'il se chausse chez ce Mécène des pieds, c'est notre ami Thomas Dussault.

PLUTARQUE.

SI L'ON SAVAIT DISCRÈTES INDISCRÉTIONS

Si l'on savait tout ce qui passe par la tête des petites filles de vingt ans!

Le soir lent tombait doucement. La rue était toute blanche de neige et, pour la première fois, cette année, les grelots des attelages d'hiver tintaient bien doux, bien doux...

El frileusement pelotonnée dans ma grande, trop grande chaise, je suis demeurée à rêver, là, près du balcon...

J'ai songé que d'avoir un grand ami comme vous qui nous enveloppe de tendresse, cela donne chaud au coeur, et qu'il fait bon aimer comme je vous aime,—follement, uniquement.

—Tout à coup, un vent froid a passé qui m'a fait frissonner. Ce n'était pourtant pas novembre qui entrerait chez les gens. Cependant je grelottais...

—"Les grands bonheurs ne durent pas", nous disait souventes fois, Monsieur le chapelain, au couvent. Si le mien m'allait

Est-il vrai que le Président de la Fédération Universitaire offrira bientôt de démissionner pour rentrer dans la vie privée? Est-il également vrai qu'il a l'intention de préparer ses examens de Licence??

× × ×

Est-il vrai que Roméo Poirier, maître de chapelle chez les E.E.D., pour fêter sa récente élection à la présidence de l'Orchestre Universitaire s'est payé le luxe d'un chapeau... mais quel chapeau!

× × ×

Est-il vrai que Jos. Allard du Droit se propose d'établir une banque où ses confrères de 3ème pourront lui confier leurs épargnes?

× × ×

Est-il vrai que nous sommes menacés d'élections générales... universitaires pour bientôt? ?